



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU  
CONTROLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0505 /MEF/DGCMP/DESuivi/SFPPM/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 08 MAI 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

La Personne Responsable des Marchés  
Publics (PRMP) de l'Agence Guinéenne  
d'Exécution des Travaux d'Intérêt  
Public pour l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

**Objet :** Avis de Non Objection (ANO) sur le projet du Plan de Passation des  
Marchés (PPM) actualisé, pour l'exercice 2023, de l'Agence Guinéenne  
d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE).

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 00153/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en  
date du 04 Mai 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non  
Objection (ANO), le projet du Plan de Passation des Marchés (PPM) actualisé cité en objet.

Après examen par mes services techniques, sur la base des documents transmis et  
conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, je vous informe que la  
**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection  
sur le contenu desdits documents.**

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

  
**Mohamed DIALLO**  
Directeur  
Général  
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

08/05/23



MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
DIRECTION GENERALE DU  
CONTROLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 0238 /MEF/DGCMP/DESuivi/SFPPM/2023

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 01 MARS 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Directeur Général de  
l'Agence Guinéenne d'Exécution des  
Travaux d'Intérêt Public pour  
l'Emploi (AGETIPE)

- CONAKRY -

**Objet :** Avis de Non Objection (ANO) sur le projet du Plan de Passation  
des Marchés (PPM), pour l'exercice 2023, de l'Agence Guinéenne  
d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE).

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre courrier N° 0102/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2023 en date du 22 février 2023, par lequel vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non Objection (ANO), le projet du Plan de Passation des Marchés (PPM) cité en objet.

Après examen par mes services techniques, sur la base des documents transmis et conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics, **je vous informe que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur le contenu desdits documents.**

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.

P. Le Directeur Général/ P.O  
Le Directeur Général Adjoint



Kabine TRAORE